



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Strasbourg
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CAP

AGENT DE SÉCURITÉ

SESSION 2014

EP1 – ÉPREUVE ÉCRITE

Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

SUJET n° 5

CAP Agent de Sécurité	Code :	Session 2014	SUJET
EP1 : Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence	Durée : 1 H	Coefficient : 2	Page 1 / 7

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous êtes Pauline PAUL, employée de l'entreprise SECUNORD, affectée au service de sécurité de l'usine TOUROULE de Passy dans le département de la Sarthe.

L'usine TOUROULE produit des véhicules automobiles. Vous effectuez votre vacation au poste de garde à l'entrée principale. Votre mission consiste principalement à procéder au contrôle d'accès des personnels, visiteurs et véhicules.

Question : 1 (3 pts)

Citez trois détails de votre tenue permettant de vous identifier en tant qu'agent de sécurité ?

-
-
-

Question : 2 (2 pts)

Dans quel cas l'agent de sécurité n'est-il pas obligé de porter une tenue distinctive ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Un piquet de grève est en place depuis 3 jours. Il ne bloque pas l'entrée des personnels non-grévistes, ni des visiteurs, ni des transports de marchandises, ni des moyens de secours.

Question : 3 (6 pts)

Pouvez-vous : (entourez la bonne réponse)

Menacer les grévistes avec une arme.	Oui	Non
Noter sur un registre les entrées/sorties des visiteurs.	Oui	Non
Noter sur un carnet le nom des personnels grévistes.	Oui	Non
Disperser le piquet de grève à la demande du directeur du site.	Oui	Non
Demander aux services de police de faire évacuer les grévistes.	Oui	Non
Quitter votre poste sous prétexte que vous êtes solidaire des grévistes.	Oui	Non

Le Président de la République doit visiter l'usine le mois prochain. Deux fonctionnaires de police du Service de Protection des Hautes Personnalités, le Major DUC et le Brigadier ZHIRAVE, se présentent à vous munis de documents officiels. Ils souhaitent pénétrer dans l'entreprise afin d'effectuer des vérifications de sécurité.

Question : 4 (4 pts)

Vous transmettez, par radio, l'identité des deux fonctionnaires à votre chef de poste. Épelez les deux noms de famille en alphabet phonétique international :

D :	
U :	
C :	

Z :	
H :	
I :	
R :	
A :	
V :	
E :	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question : 5 (1 pt)

Quel est le ministère de tutelle du Major DUC et du Brigadier ZHIRAVE ?

Question : 6 (3 pts)

Citez les trois missions prioritaires de la Police Nationale ?

Question : 7 (2 pts)

Indiquez le mode de suffrage aux élections présidentielles.

Indiquez le mode de scrutin aux élections présidentielles.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question : 8 (5 pts)

Le Président de la République : (entourez la bonne réponse)

Est élu pour 7 ans.	Oui	Non
Est le chef des Armées.	Oui	Non
Nomme les Sénateurs.	Oui	Non
Vote les lois.	Oui	Non
Promulgue les lois.	Oui	Non
Peut dissoudre l'Assemblée Nationale.	Oui	Non
Propose les ministres au Premier Ministre.	Oui	Non
Préside le conseil des ministres.	Oui	Non
Dispose du droit de grâce.	Oui	Non
Réside à l'Hôtel Matignon	Oui	Non

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

A 15h30, vous accompagnez les deux fonctionnaires du Service de Protection des Hautes Personnalités pour effectuer une patrouille de sécurité du site.

A 15h37, vous découvrez, sur une armoire du vestiaire des employés, une arme de chasse.

Une enquête rapide des policiers, démontre que cette arme appartient à Jacques JULLES, employé de l'entreprise. Ce dernier souhaitait se rendre à la chasse en sortant de son travail.

A 16h00, les policiers saisissent l'arme.

Question : 9 (4 pts)

Selon le code de déontologie des activités privées de sécurité du 10 juillet 2012, un agent de sécurité peut-il porter une arme ? Justifier votre réponse.

Question : 10 (2 pts)

Complétez le tableau ci-dessous :

Les catégories d'armes

Catégorie A	
Catégorie B	Armes soumises à autorisation pour l'acquisition et la détention
Catégorie C	Armes soumises à déclaration pour l'acquisition et la détention
Catégorie D	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 11 : (8 pts)

Complétez la main courante ci-dessous à partir des éléments décrits dans les pages précédentes.

MAIN-COURANTE DATE :									
PRISE DE SERVICE : <table><thead><tr><th>Nom de l'Agent</th><th>Heure</th></tr></thead><tbody><tr><td>.....</td><td>...8h00.....</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td></tr><tr><td>.....</td><td>.....</td></tr></tbody></table>	Nom de l'Agent	Heure8h00.....	Prise en compte du matériel :Radio ok, carnet ok.....Clés ok, 3 écrans ok.....SSI ok..... Incident Sûreté : <input type="checkbox"/> OUI NON Problème Technique : OUI NON Problème Organisation : OUI NON
Nom de l'Agent	Heure								
.....	...8h00.....								
.....								
.....								
HEURE	OBSERVATIONS								
12h31	Retour de ronde réserve RAS								
15h30									
18h00	Fin de service								
Fin de SERVICE Signature : Pauline PAUL Horaire :18h00									